

Décision

Générale

colonial

Décision n° 27-436-1933 Congés.

n° 27-436-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 mars 1933

Numéro JO
n° 436 du 31/03/1933

Date du numéro
31 mars 1933

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de repos de trois mos à solde entière, dégagée de tous accessoires a été accordé. à compter du 1er avril 1933 au préposé des douanes Aden Farah, pour en jouir à Bourao (Somaliland).